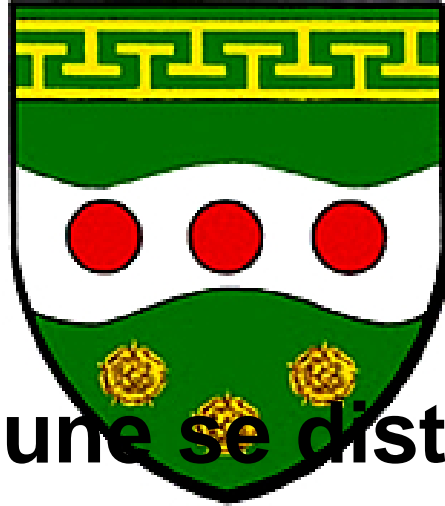


<https://www.arrigny.fr/spip.php?article221>



La commune se distingue par une première fleur.

- 10 - Archives du site -

Publication date: vendredi 22 avril 2016

Copyright © La commune d'Arrigny, département de la Marne, près du lac
du Der - Tous droits réservés

Vendredi 22 avril 2016 en fin d'après-midi, dans la salle de la Grange, une cérémonie a permis d'officialiser l'octroi d'une première fleur pour Arrigny.



Une plaque sur la façade de la Mairie marquera l'événement.

C'est l'aboutissement d'une vingtaine d'année d'efforts de tous, commune, comité d'animation et habitants réunis. Un investissement annuels et constant qui ne laisse pas indifférents les contribuables et les touristes, mais les résultats sont là !

Aux éloges cités par Marie-France BOUQUET, le maire ajoute : « *Un village fleuri serait laid s'il n'y avait une équipe de bénévoles et élus qui dynamisent la Commune. L'enfouissement des câbles et l'aménagement du centre-bourg concourent également à l'embellissement du village. Le fleurissement n'a pas de limites, c'est un sourire envers l'autre, celui que l'on n'oserait pas faire par timidité ou par manque de courage* ».



(Photo du journal l'Union du 1er mai 2016)

Pour Pierre VINCENT de l'Agence Touristique de la Marne : « *C'est un honneur que de poser cette première fleur*

La commune se distingue par une première fleur.

sur le panneau routier annonçant aux visiteurs et touristes que c'est un village fleuri. Grace à vous, la Marne est le premier département en France pour le nombre de communes fleuries de 1 à 4 fleurs ».



Pour José MIGUEL du Comité Régional du Tourisme : « Le plus dur est de décrocher la première fleur. Avant elle, tout est à faire, ensuite, il suffit d'entretenir ce qui est acquis et de continuer à maintenir les efforts ».